

SOURBÈS-VERGER, Isabelle et BOREL, Denis (2008) *Un empire très céleste. La Chine à la conquête de l'espace*. Paris, Dunod, 276 p. (ISBN 978-2-10-051729-9)

Charles-Louis Labrecque

Volume 54, Number 151, avril 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/044374ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/044374ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Labrecque, C.-L. (2010). Review of [SOURBÈS-VERGER, Isabelle et BOREL, Denis (2008) *Un empire très céleste. La Chine à la conquête de l'espace*. Paris, Dunod, 276 p. (ISBN 978-2-10-051729-9)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 54(151), 215–216. <https://doi.org/10.7202/044374ar>



SOURBÈS-VERGER, Isabelle et BOREL, Denis (2008) *Un empire très céleste. La Chine à la conquête de l'espace*. Paris, Dunod, 276 p. (ISBN 978-2-10-051729-9)

Depuis déjà quelques années, le développement des capacités spatiales de la Chine a su attirer un intérêt marqué au niveau international. Les essais d'armes antisatellites en 2007 et la sortie dans l'espace d'un taïkonaute en 2008 ont démontré au monde entier que la Chine possède désormais des capacités spatiales à la hauteur de ses ambitions. Mais que sait-on exactement du programme spatial chinois? Quel est l'état réel des capacités chinoises? Que veut accomplir le gouvernement chinois avec de telles technologies? Voilà les questions auxquelles Isabelle Sourbès-Verger et Denis Borel, deux spécialistes des programmes spatiaux comparés, abordent dans cet ouvrage.

Le cœur du livre s'articule en deux parties principales. D'abord, suivant une brève introduction, une première section, qui comprend deux chapitres, retrace l'histoire et l'évolution du programme spatial chinois, depuis la fondation de la Cinquième Académie en 1956 jusqu'au début des années 2000. Ensuite, une seconde partie, un peu plus substantielle et comprenant trois chapitres, relate la tangente qu'a prise le développement des capacités chinoises dans le domaine spatial depuis l'arrivée au pouvoir de Hu Jintao en 2002.

Dans cette deuxième section, les auteurs cataloguent soigneusement les capacités spatiales actuelles de la Chine et analysent leur récent développement. En plus d'aborder une multitude de facettes du programme spatial de la Chine, ils en analysent les diverses motivations internes et externes, ce qui leur permet d'évaluer la place réelle qu'occupent les capacités spatiales de la Chine dans sa présente stratégie internationale ainsi que l'importance qu'elles risquent d'avoir dans sa stratégie de demain.

L'analyse de Sourbès-Verger et de Borel contraste de façon bien convaincante avec la lecture passionnelle que beaucoup d'analystes, principalement américains, ont faite du rôle des technologies spatiales dans la puissance chinoise. Le quatrième chapitre «Mythes et réalités du spatial chinois» démontre justement les obstacles non négligeables auxquels ferait face la Chine si le développement de ses capacités spatiales était principalement destiné à des fins militaires. En effet, contrairement à une analyse répandue, les auteurs diminuent l'importance qu'ont les militaires dans l'établissement des orientations du programme spatial de la Chine. Sourbès-Verger et Borel soulignent que les activités spatiales de la Chine «sont trop souvent appréciées à l'aune des risques qu'ils pourraient faire courir à la sécurité internationale» (p. 91) et avancent par le fait même que le programme spatial chinois n'est pas perçu tel qu'il est réellement, mais plutôt pour ce qu'il pourrait être.

Cet ouvrage s'adresse tant aux intéressés des programmes spatiaux comparés qu'aux analystes des politiques de sécurité et de défense chinoises, apportant une contribution inestimable à la compréhension du développement des capacités spatiales de la Chine. Si quelques très bons ouvrages ont été publiés au cours des dernières années sur le sujet, l'opus de Sourbès-Verger et Borel non seulement représente un des rarissimes ouvrages en langue française, mais il se démarque également du lot de par la limpidité de son écriture et le traitement exhaustif du



sujet. Sur le plan du format, la richesse des informations contenues en annexe de même que les nombreux encadrés présentés tout au long du livre permettent au lecteur d'explorer un historique complémentaire ainsi que de comprendre un jargon technique relativement compliqué, et ce, sans jamais perdre le fil de l'argumentaire.

Charles-Louis Labrecque
Université Laval



CHOQUETTE, Catherine et LÉTOURNEAU, Alain (dir.) (2008) *Vers une gouvernance de l'eau au Québec*. Montréal, Éditions Multimondes, 364 p. (ISBN 978-2-89544-132-9)

En 2002, le gouvernement du Québec a adopté une politique nationale de l'eau qui instaurait une gestion intégrée et concertée de l'eau basée sur une approche territoriale, soit le bassin versant, selon une approche certes inspirée du modèle français de 1964, mais qui n'en était pas pour autant une copie conforme. Le modèle québécois repose sur la responsabilisation de l'ensemble des acteurs d'un bassin versant : pouvoirs publics, municipalités, agents économiques, citoyens, associations. Il suppose la coordination des actions et pro-

jets de tous ces acteurs et la définition d'un consensus en matière de gestion des eaux, à partir d'un portrait de chaque bassin versant, ce qui pose aussi la question de l'accès aux données.

L'ouvrage pose donc la question des défis que représente la mise en œuvre d'une réelle gouvernance de l'eau, comprise comme la sortie de l'approche antérieure, très sectorielle, cloisonnée, dans laquelle l'eau était gérée selon les préoccupations de chaque agent gouvernemental (transport, municipalités, agriculture, environnement, hydroélectricité) sans qu'une réelle coordination ne soit mise en œuvre. Car le véritable défi de la gouvernance de l'eau, telle que définie en 2002 dans la politique nationale, est d'intégrer toutes ces dimensions, de réfléchir à un processus de gestion qui tiendrait compte des préoccupations et des objectifs de tous les acteurs du territoire.

Dans une première partie, consacrée à ce que les auteurs appellent les savoirs préalables à la gouvernance de l'eau, Bonn et Thomas présentent le concept de bassin versant, ses caractéristiques hydrologiques et son évolution dans le temps. L'aspect économique est traité, de façon un peu réductrice, par Boyer qui reprend l'idée de l'exportation de l'eau comme source potentielle majeure de revenus pour la société québécoise, sans convaincre tant l'analyse demeure légère et sans que soit évoqué tout le débat politique susceptible d'être soulevé par un tel projet. Mais la gestion de l'eau au Québec se caractérise avant tout par un imbroglio juridique où la complexité juridictionnelle n'a d'égal que le pandémonium normatif. Pour tenter de clarifier le système juridique de l'eau au Québec, Tremblay-McCaig décrit comment la gestion de l'eau a été façonnée par le partage des compétences qu'on trouve dans la Constitution canadienne. Suivent plusieurs chapitres qui décrivent la complexité du droit régissant la gestion de l'eau au Québec, droit fédéral, droit provincial, notion de chose commune, pouvoirs délégués aux municipalités, aspects du droit international. Le chapitre rédigé par